



Union Régionale LORRAINE

Porte F - Place du Général de Gaulle 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 - 📠 03 87 63 52 71 - sncf : 772 992
e-mail unsa-cheminots.metz@orange.fr

Metz, le 27 mai 2014

Déclaration liminaire : DP InfraLog Lorraine

Monsieur le Directeur de l'InfraLog Lorraine, chers collègues,

Tout d'abord, nous souhaitons la meilleure convalescence possible à notre collègue et ami, Nicolas D, victime d'un grave accident du travail, début mars. Cet accident démontre qu'en matière de sécurité, rien n'est jamais acquis.

La nouvelle délégation UNSA, consécutive à l'élection du 20 mars dernier est satisfaite de la progression réalisée à l'INFRA « V » comme sur l'ensemble de la Lorraine.

Pour cette nouvelle mandature, les délégués UNSA veilleront au respect strict du Statut, des conditions de travail et de sécurité, même si celle-ci sera très certainement écourtée en raison de la future réforme.

Au moment d'entamer ce mandat, par l'instance DP, la délégation UNSA réitère le vœu d'un dialogue social de qualité et de relations sereines identiques à la mandature passée ; espérons également que ce dialogue sera aussi constructif avec les autres élus que par le passé.

Avec des scores en progression (+10 % sur le périmètre du CE Lorraine), aussi bien sur l'InfraLog Lorraine (+ 29 %) que dans les autres établissements Infra « V » lorrains, la qualité du dialogue social, le sérieux, le syndicalisme moderne et progressiste de l'UNSA sont reconnus par les cheminots et les cheminotes. Fière du devoir accompli, l'UNSA-Cheminots a démontré que le travail, année après année, inspire la reconnaissance de tous.

L'UNSA tient donc à remercier les collègues qui, massivement, ont voté pour nous, et leur réassurance qu'elle défendra leurs intérêts avec grande conviction.

Plusieurs faits marquants au sein de notre entreprise ont fait la « une » des médias, ces derniers temps :

Le sujet du **Référentiel RH0281 - Dispositions en matière de départs volontaires** a fait l'objet de fuites (organisées ou non) dans la presse sous la forme « *la SNCF organise un plan social concernant des milliers de salariés* ».

Cette communication a engendré un déferlement médiatique intense au moment même du CCE du 13 mai.

Pour l'UNSA il est erronée d'assimiler ce dispositif, basé sur le volontariat de l'agent, à un licenciement économique imposé au salarié. Communiquer en ce sens est selon nous faire injure aux salariés du privé ayant subi un licenciement !

A noter toutefois, et l'UNSA l'a souligné en plénière du CCE, la contradiction entre la réforme des retraites, qui vise à allonger les durées de carrière, et ce dispositif qui vise à les raccourcir !

Avec ce texte L'UNSA déplore des traitements différents entre agents d'une même entreprise.

Autre déferlement médiatique et politique sur la commande de rames « trop larges » pour nos quais... Qui est en fait, une partie des voies à quai qui ne respectent pas le gabarit (norme internationale). Pour l'UNSA-Cheminots, ce dysfonctionnement a pu se produire en raison du partage de responsabilités entre RFF et SNCF. Il démontre par l'absurde, que le ferroviaire fonctionne mieux lorsqu'il est intégré.

Et c'est une des raisons que ce 22 mai à l'appel unitaire des 3 OS majoritaires, que de nombreux cheminots de l'UNSA ont manifesté à Paris pour une autre réforme. Notre OS réaffirme une nouvelle fois que le projet de loi, en l'état actuel ne résout rien et demeure inquiétant !

Ni l'intégration économique, ni la question de la dette, pas plus que l'intégration sociale ne sont réglées.

L'UNSA a déposé des amendements, car ce projet de loi sur la réforme pourrait passer en 1ère lecture à l'Assemblée en juin pour une mise en œuvre et une adoption en procédure accélérée d'ici la fin de l'été...

Concernant la future convention collective ferroviaire, l'UNSA demeurera attentive et prendra part au déroulé de négociations qui s'annoncent difficiles, mais nécessaires à l'équilibre de conditions non faussées face à la concurrence, et, ce afin de garantir la survie de l'entreprise et des cheminots de la branche ferroviaire.

L'UNSA a toujours revendiqué et revendiquera toujours son indépendance et son autonomie, quel que soit le pouvoir en place.

Elle tient également à rappeler que le fait de négocier ne constitue pas pour autant la remise d'un chèque en blanc à l'entreprise et aux pouvoirs publics !

Monsieur le directeur, chers collègues, merci de votre attention.